*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS*

*DU CONSEIL MUNICIPAL.*

Commune de DORAT

Département du PUY DE DÔME

***Séance du 14 avril 2025***

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 08/04/2025.

Étaient présents : Mmes Eliane AUBERGER, Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENÇON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELLIER ; Mrs Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL.

Absents : Raymond CHEMISSER.

Procurations : Thomas BARBAT à Rémy SOLER

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

*Objet de la délibération: n° 250425_05*

# TAUX TAXES COMMUNALES 2025

M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux, l'état 1259 COM, relatif à la notification des bases des taxes locales 2024, et au vote des taux pour 2025.

M. le Maire propose de ne pas appliquer de modification aux taux communaux, à savoir :
FB = 40.08 % et
FNB = 61.80 % et
THRS = 13.86% **soit un produit attendu s'élevant à** 315 000 **€.**

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux décident :

- de ne pas pratiquer d'augmentation aux taux des taxes locales pour 2025, qui seront donc fixés à :

| Taxes | Taux | Soit une augmentation du taux de : |
|---|---|---|
| **THRS** | 13.86 | 0 |
| **TFB** | 40.08 | 0 |
| **TFNB** | 61.80 | 0 |

- chargent le maire de l'application de cette décision.

Votants: 13 Abstentions: 0 Pour: 13 Contre : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 15/04/2025.
Le maire,
Thomas BARNERIAS

Le secrétaire de séance,
Rémy SOLER,

MAIRIE DE DORAT

DCM du 14/04/202: